

# Crassier



Des circonstances communales font que j'ai eu l'occasion d'écrire cette chronique à de nombreuses reprises – la première fois dans les années 70 – et ainsi pu commenter lustre après lustre l'évolution de notre village.

Or, si je rédige encore une fois ces lignes avec plaisir, j'aurais préféré toutefois ne pas avoir à les écrire, avais-je précisé au début de mon texte lors de la dernière édition.

En effet, l'évolution de nos communautés aurait voulu que les neuf communes qui forment l'ensemble Asse et Boiron s'unissent pour former une grande entité soudée et solidaire. Hélas, la convention de fusion, dernière étape d'un long processus, ayant été refusée par trois communes, ce beau projet de rassemblement qui procurait beaucoup d'avantages, notamment financiers, devenait caduc! Et pourtant, la fusion était acceptée par la majorité des communes et des habitants!

Aujourd'hui, la question reste ouverte et de nombreux citoyens se demandent pourquoi le processus n'est pas relancé, constatant, avec les autorités, que de nouvelles missions, telles que la protection informatique, l'installation d'un PRU seraient plus logiques et moins coûteuses sur une plus grande échelle! Mais il faut laisser le temps au temps et la question de la fusion ne sera pas reprise lors de cette législature. L'essoufflement des autorités toujours plus sollicitées par les intercommunalités et la similitude des questions à régler déclencheront naturellement un nouveau processus!

Disons-le d'emblée: il n'y a ni minerai de fer, ni hauts-fourneaux le long du Boiron. Ce ne sont donc pas des crassiers, amas de scories que l'on trouve dans les régions minières que Crassier tire son nom si peu poétique et qui se prête instantanément à un sobriquet peu élégant: trop facile peut-être, il n'a jamais été donné aux habitants de



**De gueules à la fasce ondulée d'argent, à deux clefs d'or brochant en sautoir, accompagnées en pointe d'un mont à trois coupeaux du même.**

L'église de ce village, jadis dédiée à sainte Marie-Madeleine, fut adjugée à l'abbé de Bonmont par un arbitrage de 1225. En 1929, la commune a repris pour ses nouvelles armoiries les émaux, les clefs et le mont des armes attribuées au baillage de Bonmont, formé avec les terres de l'ancienne abbaye. La fasce symbolise le Boiron, qui traverse la localité.

Crassiers appelés, « les Crassiérans ». Pourtant, il y eut un Crasseux: l'ancien train de la ligne Nyon-Crassier-Divonne-les-Bains inaugurée en grande pompe en 1905 et supprimée en 1961 sur l'autel de l'autoroute qu'il devait franchir et sur l'autel des économies. Mais, assurément devait-il plus son nom au charbon qu'à la phonétique!

Même s'il existe d'autres théories, le nom de Crassier dérive du nom d'un vétéran de Jules César

nommé Crattius. Comme c'est le cas de beaucoup de villages vaudois situés près d'une grande agglomération romaine telle la Colonia Julia Equestris fondée au 1<sup>er</sup> siècle avant Jésus-Christ sur les terres de Noviodunum.

Quoi qu'il en soit, la présence romaine est encore plus sûrement attestée par l'aqueduc qui amenait les eaux fraîches de la Divonna (onde divine) jusqu'à Nyon.

Publicité

**Marchés publics et  
procédure d'adjudication,  
un défi pour ma commune!**

**Conseils et prestations  
dédiés aux communes :**

- > lors des phases préliminaires
- > durant la phase d'appels d'offres

## L'ESSENTIEL

Secrétaire municipale: Brigitte Isabetini. Boursier: Marc-Henri Berlie. Séance de la municipalité: mercredi à 8 h. Conseil communal: 40 membres.

**ADRESSES UTILES:** Greffe: Rue de la Tour 3, 1263 Crassier. Heures d'ouverture: mardi 17 h à 19 h, mercredi et jeudi de 9 h à 11 h. Tél. 022 367 18 75. E-mail général: [commune@crassier.ch](mailto:commune@crassier.ch). Poste de gendarmerie (Nyon): tél. 022 557 54 21. Service du feu (SDIS Nyon-Dôle): tél. 118.

Ce magnifique ouvrage, témoin de la maîtrise romaine en matière d'adduction d'eau qu'on entrevoit à Divonne et à Nyon, a été remis en valeur à Crassier, puisqu'une portion de cet aqueduc a été reconstruite avec le matériau antique au centre du giratoire, devenant ainsi la carte de visite de notre village.

Comme pour toutes les communes du canton, la période médiévale est très obscure, vu l'absence de documents. La première mention de Crassier date de 1135, époque de la construction de l'Abbaye cistercienne de Bonmont dont la

proximité a donné assez d'importance à notre village pour que deux papes s'y arrêtent sur le chemin d'Avignon.

Héritages, ventes, confiscations, les terres de Crassier passent de seigneurs en chevalier, de vidonne en donzel pour être achetées finalement par le compte Louis de Portes en 1723.

Ou du moins ce qu'il en restait, puisqu'en 1564, par le Traité de Lausanne, les Bernois avaient arbitrairement créé une frontière à travers notre village. La partie française prit le nom de Crassy, alors que jusque-là les deux dénominations étaient employées indifféremment.



**Municipalité de gauche à droite:** Serge Melly, Syndic, Alison Rochat, Alexandre Legrain, Christophe Kappeler, Didier Kvicinsky

# CE QU'IL FAUT SAVOIR



**Syndic:**  
Serge  
Melly

**Nom commune:** Crassier

**Sobriquet des habitants:**

Les Crassiérans

**District:** Nyon

**Surface:** 202 ha

**Arrondissement électoral:** Nyon

**Nombre d'habitants:** 1263

**Nombre de ménages:** 520

**Structure de la population:**

Femmes de moins de 16 ans: 124,

hommes de moins de 16 ans: 125,

femmes de plus de 16 ans: 507,

hommes de plus de 16 ans: 507

Etrangers: 311, Suisses: 952

**Taux d'imposition:** 66,5 %

**Paroisses:** Paroisse de la Dôle (Eglise

Évangélique réformée), Paroisse

de Nyon (Eglise catholique Romaine)

**Manifestations communales:**

Sonnerie des cloches le 31 décembre,

Cérémonie des Bons Vœux, Brûlage

des sapins, Fête de la bière, Fête de

l'abbaye – La Sentinelle Fédérale

(tous les 3 ans), Sortie des «sages»

(personnes âgées), Fête nationale,

Course pédestre Asse et Boiron,

Halloween, Visite du St-Nicolas, Visite

des aînés

**Sociétés locales:** [www.crassier.ch](http://www.crassier.ch)



Prenez contact pour  
définir le périmètre  
de vos besoins!

[www.fve.ch/communes](http://www.fve.ch/communes)

021 632 12 30

entrepreneurs!  
fédération vaudoise

Les de Portes, famille protestante installée à Bois d'Ely, les Aubert de la Rüe, famille de banquiers genevois originaires de Hollande et alliées aux Necker, autres banquiers genevois; un pasteur, Samuel Curchod, qui subitement devenu veuf, confie l'éducation de sa fille Suzanne à ces nobles familles... voilà qui pourrait être la trame d'un conte de fées! Et pourtant, Jacques Necker, célèbre ministre des Finances de Louis XVI, épouse bel et bien la petite vilaine Suzanne Curchod. Le couple, installé à Paris où Suzanne fonde l'hôpital Necker, aura une fille Germaine de Staël, la baronne de Coppet. Les grands noms de Crassier créent une vie mondaine dans ce petit village campagnard et c'est ainsi que défilèrent tout à tour amis ou alliés de ces grandes familles: Lamartine, Gibbon, Cavour, Horace-Bénédict de Saussure et bien sûr Alexandre Vinet dont le grand-père était également pasteur à Crassier.

Dès 1803, l'histoire du village de Crassier ne diffère pas beaucoup des autres communes vaudoises. Notons cependant que la commune a été mise sous régie de 1834 jusqu'en 1878... non pas à cause d'une négligence ou d'une insubordination quelconque, mais parce qu'il ne se trouvait personne pour remplir la fonction de syndic, le dernier en poste ayant démissionné pour avoir perdu l'usage du seul œil qui lui restait! On voulait des gens clairvoyants!

Crassier a toujours été un village cosmopolite où l'on trouvait toutes sortes de professions. Aujourd'hui encore, il est quasiment possible de construire une maison de fond en comble uniquement avec les artisans de Crassier. Ne subsistent par contre que trois agriculteurs, dont un seul producteur de lait. Un deuxième s'est spécialisé en arboriculture, une troisième a développé les écuries de la Tour!



La présence de la gendarmerie cantonale jusqu'en 1996 et de la douane jusqu'en 1997 ont également renforcé l'esprit d'ouverture de Crassier, par l'apport de citoyens d'autres régions et d'autres cantons. Corollaire de cet esprit moderne, l'œcuménisme a toujours été réalité vivante à Crassier et les deux édifices religieux de son territoire ne s'y sont jamais fait ni ombre, ni concurrence. Le temple, qui date du XII<sup>e</sup> siècle a subi plusieurs transformations –, la chapelle est l'ancienne chapelle du barrage valaisan de Moiry. Il est curieux de constater qu'aussi bien l'église que la chapelle catholique sont dédiées à Sainte Marie-Madeleine.

Témoins de l'excellente ambiance qui règne à Crassier, les sociétés locales y sont très vivantes. La société de Développement se dépense sans compter pour l'animation du village, les tireurs-trouvent leur bonheur au sein de l'Abbaye «La Sentinelle fédérale», les chanteurs auprès du Chœur classique Cantabile, les coureurs auprès des Mollets de Cr'Acier, les sportifs auprès de la FSG pleine d'entrain, tout comme le sont le Badminton-Club, le Volley-Club et la section des Paysannes vaudoises du Boiron.

Commencés dans les années huitante, d'importants travaux ont remodelé le centre du village. Maison de commune, bâtiments de l'ancienne gendarmerie et de l'ancienne poste ont été restaurés, donnant un véritable cachet à la place du village où l'on peut admirer une fontaine surmontée d'une sculpture en granit: deux anneaux imbriqués intitulés «le lien» symbolisant l'amitié franco-suisse. Or, force est de constater que notre place a mal vieilli!

On n'y foule que du goudron, on n'y voit que du béton! La Municipalité réfléchit à un espace beaucoup plus vert et bio-divers pour correspondre à ce besoin de nature que l'on rencontre même dans un village campagnard! Une place bucolique plutôt qu'un parking.

Quasi en friche, la parcelle de l'ancienne gare faisait peine à voir! Aujourd'hui, son renouveau plaît à tous: aux locataires des 7 appartements communaux, aux clients d'une boulangerie-pâtisserie retrouvée (on y voit même des chalands français acheter leur baguette!), aux cyclistes qui trouvent un magasin de sport de tout premier ordre et aux visiteurs du musée du Vélo qui peuvent admirer les engins des plus grands coureurs professionnels.

Quant à la réfection de l'ancien bâtiment du chef de gare, elle fait l'unanimité par le soin apporté au respect de l'historicité du bâtiment.

## SERVICE AUX COMMUNES

N'hésitez pas à **COMMUNIQUER** lors de la présentation des communes!

Prochaines parutions pour 2023

5.9	Crissier	3.10	Cuarnens
12.9	Cronay	10.10	Cuaryn
26.9	Croy	17.10	Cudrefin

**BMEF**  
ENTREPRISE FORESTIÈRE  
*« Ensemble, préparons le forêt de demain »*

1325 Vaulion [www.bmef.ch](http://www.bmef.ch)

---

**ABBA Doors & Gates**  
Automatismes & Services

Rte de Lausanne 22c | 1040 Echallens  
Place de Cornavin 14 | 1201 Genève

[info@abba-doors.ch](mailto:info@abba-doors.ch) | **079 418 66 80**

### MONTE-ESCALIERS

**LAUSANNE**  
☎ 021 800 06 91

**ST.GALLEN**  
☎ 071 987 66 80

**BERN**  
☎ 033 439 41 41

**Livraison rapide**

**HÖGG**  
LIFTSYSTEME

[www.hoegglift.ch](http://www.hoegglift.ch)

## SoluTubes®

SA  
Assainissement de chauffage au sol

[info@solutubes.ch](mailto:info@solutubes.ch) • [www.solutubes.ch](http://www.solutubes.ch)

1227 CAROUGE Rue J-Girard 24 T 022 368 30 04 F 022 368 30 07	1470 ESTAVAYER-LE-LAC Ch. des Tenevières 19 T 026 664 00 04 F 026 664 00 07	1036 SULLENS Ch. du Verger 2 T 021 731 17 21 F 021 731 50 91	1895 VIONNAZ Av. du Léman 8 T 027 281 30 04 F 027 281 30 07
---	--	---	--



Crassier fait partie au point de vue scolaire d'un groupement de neuf communes réunies au sein de l'établissement Elisabeth de Portes, ainsi nommé en l'honneur d'une noble dame de Crassier qui avait offert le premier collège à l'occasion de son mariage en 1839. Les bâtiments scolaires ont été agrandis ces dernières années par le rehaussement des bâtiments A et B, la construction du bâtiment C ainsi que d'une salle de gymnastique double. Pour cette dernière réalisation, les architectes lausannois Graeme Mann et Patricia Capua Mann ont obtenu, après une distinction Bois 21, un prix de Best Architects, une médaille d'or de l'IAKS (International Association for Sports and Leisure Facilities).

Tous les bâtiments scolaires ont été vendus par les communes de Crassier et Borex durant l'an-

née 2008 à l'AIAB (Association intercommunale Asse et Boiron) (Arnex-sur-Nyon, Borex, Chésereux, Crassier, Eysins, Gingins, Grens, La Rippe et Signy) dans le but de renforcer le dispositif de solidarité entre les neuf communes. L'AEE (Association intercommunale Enfance et Ecole Asse et Boiron), association des mêmes communes pour l'école et l'enfance, a ouvert une magnifique crèche dans les locaux de l'ancienne école primaire et infantine, qui peut accueillir plus d'une quarantaine d'enfants.

L'AIAB a créé sur le territoire communal une place de sports avant tout scolaire, mais aussi ouverte au public. Elle comprend des installations pour tous les sports enseignés, tels que football, volleyball, basketball, course, saut, etc., et est ouverte au public, tous âges confondus.

Dernière réalisation: un restaurant scolaire pour un demi-millier d'élèves du groupement. A l'étage, une vaste bibliothèque-médiathèque, dont la vue sur la campagne avoisinante est des plus propices à la lecture, si ce n'est à la détente. Le bâtiment «La Nau» abrite lui, un jardin d'enfants parapublic au nom chaleureux des P'tits Soleils. «La Nau», parce que phonétiquement ce nom rappelle l'alliance des communes de Borex et Crassier, l'anneau nuptial de la généreuse donatrice et la découverte d'une antique nau savoyarde au fond du Léman le jour de l'inauguration! La simple énumération de ces réalisations démontre que Crassier est un adepte de la coopération intercommunale.

D'autant plus que nous n'avons pas encore cité le cas exceptionnel qu'est le cimetière commun avec le village voisin de Borex, où a été créé cette année un jardin du souvenir!

Après des années de collaboration avec les SITSE (Services industriels de Terre Sainte et environs), notamment la construction d'un réservoir commun, la commune a cédé à cette association tout son réseau d'adduction d'eau potable, comme elle l'avait déjà fait pour son réseau d'eaux usées lors de la construction de la STEP de Commugny. Une pression démographique toujours forte sur un village idéalement placé entre lac et Jura, entre Nyon et Divonne-les-Bains et à 20 minutes de Genève (sauf bouchons!) a stimulé la construction dans le village. Mis à part les premiers quartiers en zone de faible densité (qui se densifie toujours plus depuis l'augmentation du CUS (coefficient d'utilisation du sol) de la 2<sup>e</sup> mouture du Règlement sur les constructions et l'aménagement du territoire), Crassier a toujours soutenu une politique de densification, permettant de sauvegarder les zones vertes et agricoles d'un village dont la superficie n'est que de 200 hectares! Les zones constructibles n'ont d'ailleurs pas été surdimensionnées, rendant ainsi l'application de la nouvelle LAT indolore!

Pour terminer ce tour d'horizon, quelques visions d'avenir.

Guider la commune dans le développement durable (notamment par la plantation d'arbres), rester attentif à la création de logements, créer un giratoire à l'intersection des routes de Nyon et de Genève (les premières réflexions datent d'une dizaine d'années, mais le positionnement du rond-point sur deux pays n'est pas sans complications administratives), création d'une piste cyclable en direction de Nyon et/ou Genève. De manière à prolonger la voie verte gessienne (ancienne voie de chemin de fer), dont le raccordement au réseau suisse il y a quelques années en a fait une piste internationale.

Quand on vous parlait des relations séculaires entre nos deux pays! ■

*Le Syndic, Serge Melly*